

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1501>



Zone de libre-échange continentale africaine : Quel panafricanisme ? (Partie 1/3)

- Thématiques - International -



Date de mise en ligne : dimanche 4 novembre 2018

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le 21 mars 2018, soit cinq ans après avoir célébré le demi-siècle d'existence de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)/Union Africaine (UA) – considéré dans la novlangue de l'UA comme « cinquante ans de succès » [1] –, 44 des 55 États membres de l'UA ont signé à Kigali l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), soit la création d'un « marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes [...], un marché libéralisé pour les marchandises et services », selon le texte dudit Accord.

Nous publions ici la première des trois parties de cette analyse consacrée à la ZLECAf. Il y sera abordé ses origines, ses caractéristiques et ses bénéficiaires.

«